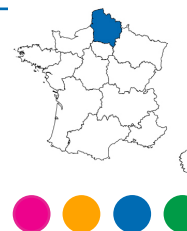


Etudes et analyses - Fiche agricole

n°10 - avril 2017



Le Scot Sambre Avesnois



Le territoire du Scot Sambre Avesnois est formé par les quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) suivants :

- o la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre,
- o la Communauté de Communes du Pays de Mormal,
- o la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois,
- o la Communauté de Communes du Sud de l'Avesnois,

Soit : 151 communes

Le périmètre du Scot de Sambre Avesnois concerne 232 032 habitants (source INSEE 2013) et une surface de 141 200 hectares pour un total de 151 communes.

Le territoire agricole

	Nbre d'exploitations		SAU cultivée		Variation	SAU moy	
	2000	2010	2000	2010	2000/2010	2000	2010
CA Maubeuge Val-de-Sambre	412	275	20 406	19 747	-6,2%	50	73
CC du Pays de Mormal	696	477	27 191	25 507	-3,2%	39	55
CC du Cœur de l'Avesnois	722	524	30 797	31 223	1,4%	43	60
CC du Sud de l'Avesnois	166	103	5 528	5 251	-0,5%	33	51
Scot	1 996	1 379	83 922	81 728	-2,6%	42	60
Département du Nord	8 589	6 529	361 638	354 347	-2,0%	42	54

617 exploitations ont disparu en 10 ans, soit une diminution de 31%, plus élevée que le niveau départemental (24%).

Pratiquement 1 exploitation sur 3 a disparu en 10 ans.

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Répartition de la SAU selon le mode de faire valoir (%)

	Terres prises en location auprès de tiers	Terres prises en location auprès des associés	Faire valoir direct	Autres
Scot de Sambre Avesnois	78,2%	10,4%	11,1%	0,3%

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010

Prix moyen des terres et prés libres par région agricole (moyenne triennale 2013-2015 en euros courant par ha)

Petites Régions Agricoles	Prix des terres et prés libres non bâtis		Prix des terres et prés loués non bâtis	
	2015	Evolution 2015/2014	2015	Evolution 2015/2014
Hainaut	12 090	17%	4 750	3%
Thiérache	7 610	9%	4 780	4%

Source : SAFER - SSP - Terres d'Europe - Scafar

Le territoire du Scot est réparti sur deux petites régions agricoles (PRA), pour lesquelles les prix des terres et prés libres non bâtis en 2015 (prix moyens triennaux en euros courants/an) sont compris entre 7 610 € et 12 090 €. Pour le département du Nord, le prix moyen des terres et prés libres en 2015 est de 12 690 € et l'évolution de + 6%. Les prix des terres et prés loués non bâtis en 2015 (prix moyens triennaux en € courants/an) sont très proches pour les deux PRA, environ 4 750 €. Le prix moyen des terres et prés loués en 2015 est de 5 160 € et l'évolution de + 3 %.

Exploitations et systèmes de production

Répartition des exploitations selon leur dimension économique

Répartition (en %)	Petites	Moyennes	Grandes
CA Maubeuge Val de Sambre	25%	25%	50%
CC Coeur de l'Avesnois	29%	20%	51%
CC du Pays de Mormal	35%	26%	39%
CC du Sud Avesnois	33%	29%	38%
Territoire du Scot	31%	24%	45%
Département du Nord	24%	28%	48%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

La structure juridique des exploitations

	Nombre d'exploitation selon le statut juridique de l'exploitation							
	Individuelle		GAEC		EARL		Autres	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
CA Maubeuge Val de Sambre	323	178	44	43	32	45	13	9
CC Coeur de l'Avesnois	598	355	84	93	30	64	10	12
CC du Pays de Mormal	580	334	57	55	40	64	19	24
CC du Sud Avesnois	141	79	10	10	4	9	11	5
Scot	1 642	946	195	201	106	182	53	50
en %	82,3	68,6	9,8	14,6	5,3	13,2	2,7	3,6
Département du Nord en %	79,9	67,2	8,5	8,8	8,6	17,2	3,0	6,7

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Classées selon leur dimension économique (en fonction de la Production Brute Standard - PBS), les exploitations du territoire sont à 31 % classées dans les petites exploitations (0 à 25 000

euros de PBS). Ce taux est supérieur à la moyenne départementale (24 % pour le département du Nord).

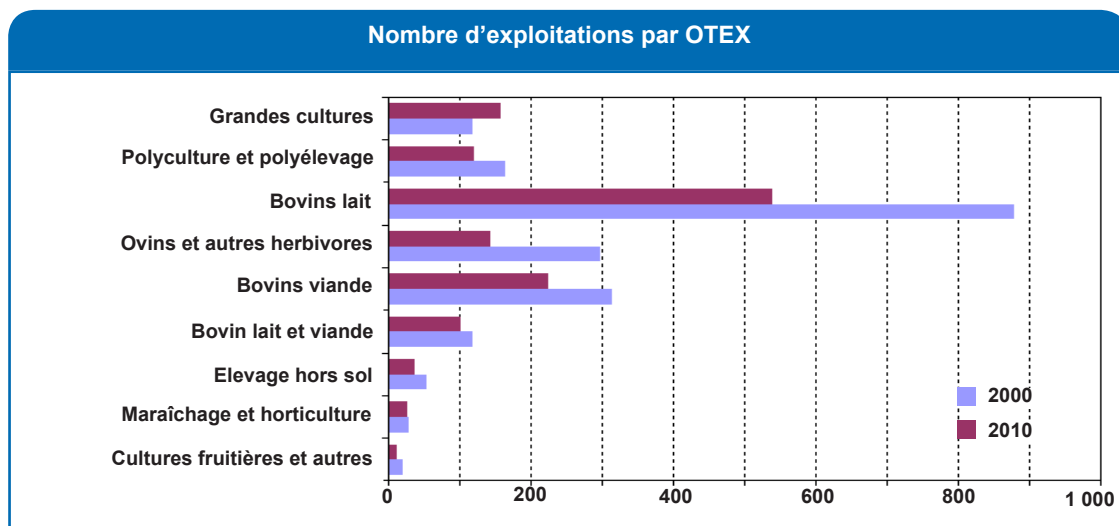
Répartition et évolution des exploitations selon leur OTEX (%)

	Territoire du Scot Sambre Avesnois					Département du Nord				
	Nombre		Pourcentage		Evol. 2010/2000	Nombre		Pourcentage		Evol. 2010/2000
	2000	2010	2000	2010		2000	2010	2000	2010	
Exploitations de grandes cultures	117	157	5,9%	11,6%	34%	3 050	2 877	35,1%	42,8%	-6%
Exploitations de polyculture - polyélevage	163	119	8,2%	8,8%	-27%	1 811	1 200	20,8%	17,8%	-34%
Exploitations de bovins lait	877	539	44,2%	39,7%	-38%	1 489	954	17,1%	14,2%	-36%
Exploitations d'élevage et viande	314	224	15,8%	16,5%	-28%	502	358	5,8%	5,3%	-29%
Exploitations mixtes	117	102	5,9%	7,5%	-3%	194	153	2,2%	2,3%	-21%
Exploitations d'ovins et autres herbivores	297	143	15,0%	10,5%	-52%	654	394	7,5%	5,9%	-40%
Exploitations d'élevage hors sol	53	36	2,7%	2,7%	-32%	508	405	5,8%	6,0%	-20%
Exploitations de maraîchage et d'horticulture	27	26	1,4%	1,9%	-4%	452	328	5,2%	4,9%	-27%
Exploitations arboriculture fruitière, autres cultures permanentes et autres	20	12	1,0%	0,9%	-40%	41	52	0,5%	0,8%	27%

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Sur le territoire, l'élevage bovin-lait représente l'orientation technico-économique dominante avec encore près de 40 % des exploitations en 2010 malgré une baisse du nombre d'exploitation de 38 % en 10 ans. Cela s'explique par l'augmentation de la taille moyenne des cheptels de 43 % en 10 ans.

Comme pour l'ensemble du département, la spécialisation grande culture a encore progressé au cours de la dernière décennie. Mais cette OTEX est 4 fois moins présente sur le territoire que dans le département (Seules 11,6% des exploitations sont spécialisées grandes cultures contre 42,8 % des exploitations départementales).



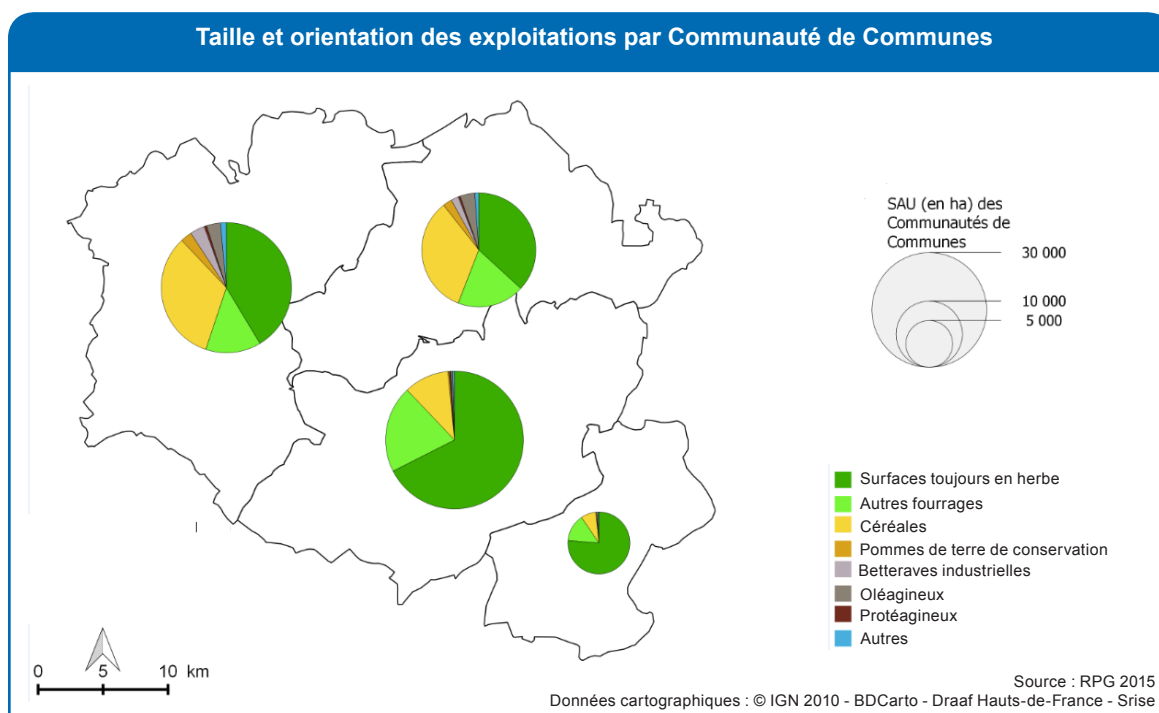
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Typologie de cultures

Répartition et évolution de cultures

	Nombre d'exploitations			Surface Agricole Utilisée			
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Evolution (%)	en 2000 (ha)	en 2010 (ha)	Evolution (%)	Part départ. (%)
Terres labourables	950	776	-18,3%	32 952	35 286	7,1%	13,0%
Céréales	742	574	-22,6%	15 281	17 512	14,6%	11,6%
Blé tendre	686	536	-21,9%	11 176	12 999	16,3%	11,2%
Oléagineux	154	148	-3,9%	981	1 738	77,2%	18,1%
Protéagineux	116	44	-62,1%	762	292	-61,7%	5,3%
Betteraves industrielles	200	138	-31,0%	1 444	1 266	-12,3%	5,9%
Pommes de terre de conservation	82	67	-18,3%	441	550	24,7%	2,3%
Surfaces toujours en herbe	1 912	1 284	-32,8%	50 793	46 205	-9,0%	57,5%
Fourrages et STH	1 920	1 292	-32,7%	62 400	59 568	-4,5%	51,5%

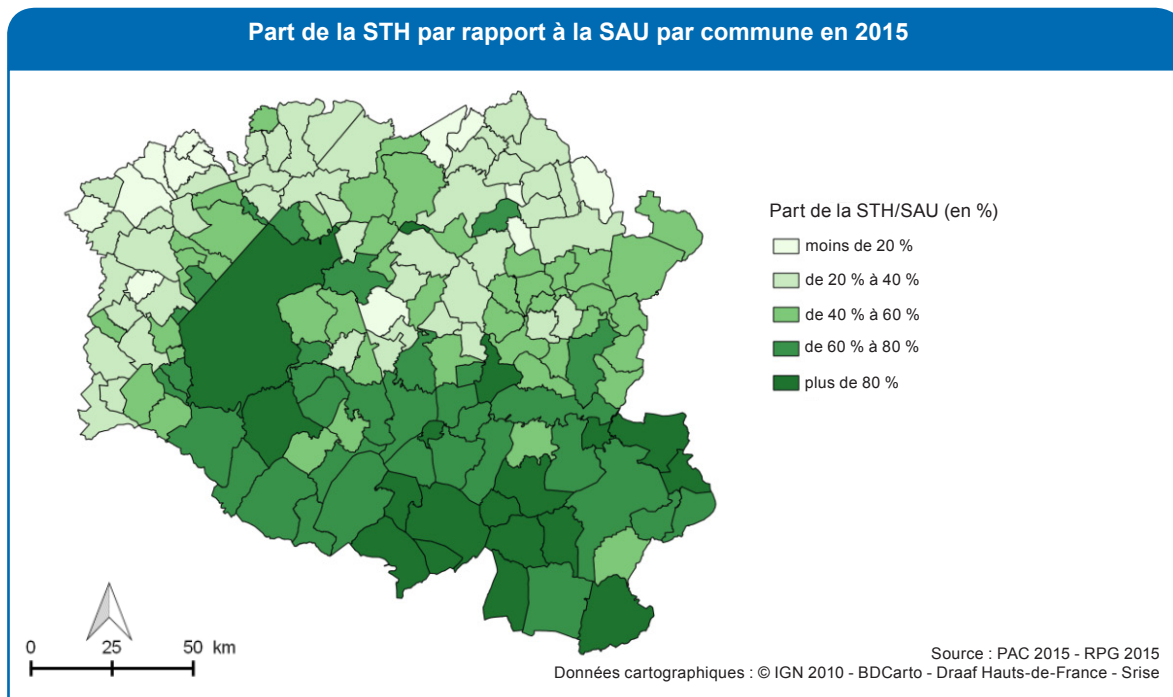
Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010



Cheptel

Elevage en nombre d'exploitations et de têtes								
	Nombre d'exploitations				Nombre de têtes			
	2000	2010	Evol.(%)	% dép.	2000	2010	Evol.(%)	% dép.
Vaches laitières	1 094	713	-34,8	38,5	47 891	45 529	-11,2	47,7
Vaches à viande	697	589	-15,5	36,5	11 884	14 356	20,8	40,5
Equidés	333	178	-46,5	28,4	1 577	1 163	-26,3	19,5
Caprins	42	44	4,8	46,3	443	643	45,1	42,5
Ovins	267	146	-45,3	38,9	9 444	6 755	-28,5	27,3
Porcins	102	45	-55,9	10,6	10 114	10 866	-7,4	3,3
Poules pondeuses d'œufs de consommation	659	110	-83,3	21,5	17 221	34 466	-100,1	3,3

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010



Circuits courts - Diversification - Agriculture biologique

218 exploitations commercialisent en circuits courts en 2010, soit 15,8 % des exploitations du Scot Sambre Avesnois contre 22,8 % en moyenne pour le département du Nord :

- 12,4 % sur la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre
- 22,0 % sur la Communauté de Communes du Pays de Mormal
- 12,0 % sur la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois
- 15,5 % sur la Communauté de Communes du Sud de l'Avesnois

128 exploitations (9,3%) pratiquent une activité de diversification. Il s'agit majoritairement d'activités liées à la transformation :

- transformation de lait pour 32,6 % d'entre elle ;
- transformation d'autres produits agricoles (cidre, jus de fruit,

produits carnés, alcools hors vin) pour 18,9 % ;
 - mais également, de l'hébergement pour 5,3 % et du travail à façon pour 4,6 %.

En 2010, 119 exploitations étaient converties ou en conversion à l'agriculture biologique pour 2 337 ha (essentiellement des prairies productives (94 %)). On compte également dix élevages bio sur le territoire du Scot. D'après les déclarations de la PAC, 3 857 Ha sont convertis en agriculture bio sur le territoire en 2015.

La tendance relevée pour le département du Nord en 2010 est de 119 exploitations en agriculture bio pour 3 064 Ha et en 2015, le département compte 5 302 Ha de culture biologique d'après les déclarations de la PAC.

Emploi agricole

Répartition des Unités de travail annuel						
Unité de travail annuel	Communauté de Communes				Scot	% Départ.
	CA Maubeuge Val de Sambre	CC Coeur de l'Avesnois	CC du Pays de Mormal	CC du Sud Avesnois		
Chefs d'exploitation ou 1er coexploitant	218	406	350	79	1 053	20,1%
Coexploitants	84	174	108	18	385	29,7%
Conjoints non coexploitants	46	90	71	25	232	20,6%
Autres actifs de la MO familiale	18	24	23	1	66	13,8%
Salariés permanents (hors MO familiale)	49	89	76	6	220	11,7%
Saisonniers, occasionnels	18	50	25	12	105	9,8%
Autres	6	14	9	2	32	25,1%
Total	848	848	661	143	2 092	18,7%
UTA moyen	1,60	1,62	1,39	1,39	1,52	1,67

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Répartition du travail homme-femme, famille - hors famille et tranches d'âge									
	Nombre d'exploitations			Nombre de personnes			Unités de travail annuel (UTA)		
	2000	2010	Evol. %	2000	2010	Evol.%	2000	2010	Evol.%
Chef d'exploitation et co-exploitants	1 996	1 379	-31	2 320	1 787	-23	1 849	1 440	-22
<i>dont Hommes</i>	1 653	1 158	-30	1 856	1 372	-26	1 502	1 127	-25
<i>dont Femmes</i>	450	397	-12	464	415	-11	347	313	-10
<i>moins de 40 ans</i>	614	364	-41	700	446	-36	629	397	-37
<i>de 40 ans à 60 ans</i>	1 171	906	-23	1 242	1 062	-14	1 045	889	-15
<i>60 ans et plus</i>	353	279	-21	378	279	-26	175	154	-12
Salariés permanents hors famille	175	193	10	254	308	-26	184	220	20
<i>dont hommes</i>	163	171	5	222	228	3	164	168	2
<i>dont femmes</i>	25	45	80	32	80	250	20	52	260
<i>moins de 40 ans</i>	142	140	-1	191	208	9	141	152	8
<i>de 40 ans ou plus</i>	53	74	40	63	100	59	43	68	58

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Note de lecture : 1 379 exploitations en 2010 ont un chef d'exploitation et des co-exploitants. Parmi ces exploitations, 1 158 ont au moins un chef d'exploitation homme, 397 ont au moins un chef d'exploitation femme, 176 ont des chefs d'exploitations homme et femme (1 379 - 1 158 - 397)

Installation et succession

Successions envisagées pour les chefs d'exploitation nés en 1960 ou avant	
	Scot
Non concerné	615
Ne sait pas	355
Reprise par le coexploitant	32
Reprise par membre de la famille qui dirige une autre exploitation	14
Membre de la famille travaillant dans une autre exploitation	108
Membre de la famille ne travaillant pas dans une autre exploitation	58
Successesseur dirigeant une autre exploitation	33
Successesseur travaillant dans une autre exploitation	14
Successesseur ne travaillant pas dans une autre exploitation	13
Pas de successeur connu, l'exploitation va disparaître	137
Total	1 379

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Industries Agro-Alimentaires

Fin 2014, (Source INSEE-CLAP), 1 655 personnes sont employées dans les 31 établissements du SCOT Sambre-Avesnois,

Parmi ceux-ci, figurent:

- le groupe Bigard (plus de 250 salariés);

- Mennissez Frais (plus de 150 salariés);

- Maison Mennissez (plus de 150 salariés) ;

- Boulangerie Neuhauser (plus de 150 salariés) ;

- Le groupe Lactalis avec l'entreprise Canelia beurre de Petit-Fayt (plus de 100 salariés).

DEFINITIONS

Localisation : les données se rapportent aux exploitations ayant leur siège sur la zone considérée.

Géographie : les données sont présentées selon la géographie 2010. En cas de fusion de communes entre deux recensements, les données communales ont été reconstituées par somme des données antérieures des communes fusionnées. En cas de scission de commune, les données ne sont pas comparables. Les cas de modification sont signalés dans la colonne modification.

Champ des données des recensements agricoles : ensemble des exploitations hors structures collectives.

Exploitation agricole : unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante.

Taille des exploitations (petites, moyennes, grandes) : Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur taille : les petites ont une PBS inférieure à 25 000 €, les moyennes une PBS comprise entre 25 000 et moins de 100 000 €, les grandes atteignent ou dépassent 100 000 €.

Otex : Orientation technico-économique des exploitations agricoles. La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale.

Unité de travail annuel : mesure en équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

Superficie agricole utilisée : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

Superficie en terres labourables : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

Superficie toujours en herbe : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

Superficie fourragère principale : Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.

Unité gros bétail tous aliments (UGBTA) : Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. Par définition, 1 vache de 600 kg produisant 3 000 litres de lait par an = 1,45 UGB ; 1 veau de boucherie = 0,6 UGB ; 1 truie = 0,21 UGB ; un poulet de chair = 0,011 UGB ; une poule pondeuse d'oeuf de consommation = 0,014 ... Comme pour la SAU, toutes les UGB sont ramenées au siège de l'exploitation.



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

■ Directeur Régional : Luc Maurer

■ Directeur de publication : Grégory BOINEL

■ Rédaction et cartographie : Rémi SANTER

■ Composition : Monique LECUT

■ Impression : Srise Hauts-de-France

■ © Agreste 2017